



Saint-Sébastien
sur-Loire

Rue apaisée

Réunion publique 17.10.2022



Expérimentation à
partir du **07/11/2022**

Contexte de l'expérimentation



- ❑ Volonté de la municipalité d'agir autour de l'**écomobilité**, notamment avec les écoles, et de travailler sur la question de la **sécurité** aux abords des écoles

Ex: Aménagements pour sécuriser l'entrée et la sortie des élèves, et faciliter la cohabitation entre piétons, véhicules, cyclistes / pose d'une signalétique de sensibilisation, modifications de voirie, mise en sens unique de certaines voies / acquisition de deux vélobus / animations pédagogiques comme bougez Futé, etc.



- ❑ Fait suite à l'expérimentation sur deux groupes scolaires au premier semestre 2022 de rendre piétonne la rue aux heures d'entrée et de sortie de classe.

Retour sur les expérimentations des groupes scolaires du Douet et du Centre



Rue du 8 mai 1945
Groupe scolaire du
Centre



Rue Edouard Hervé
Groupe scolaire du Douet

Retour sur les expérimentations des groupes scolaires du Douet et du Centre



- ❑ Centre : expérimentation du 17 janvier au 6 juillet 2022.
Evaluation au mois de juin 2022 (parents, enseignants, riverains, enfants)

85% des sondés estiment que les environs de l'école sont plus sécurisés

1 famille sur 4 a modifié son mode de déplacement

82% souhaitent voir l'expérimentation se pérenniser



- ❑ Douet : expérimentation du 21 février au 6 juillet 2022.
Evaluation au mois de juin 2022 (parents, enseignants, riverains, enfants)

82% des sondés estiment que les environs de l'école sont plus sécurisés

1 famille sur 5 a modifié son mode de déplacement

77% souhaitent voir l'expérimentation se pérenniser

PERENNISATION DE CES DEUX DISPOSITIFS

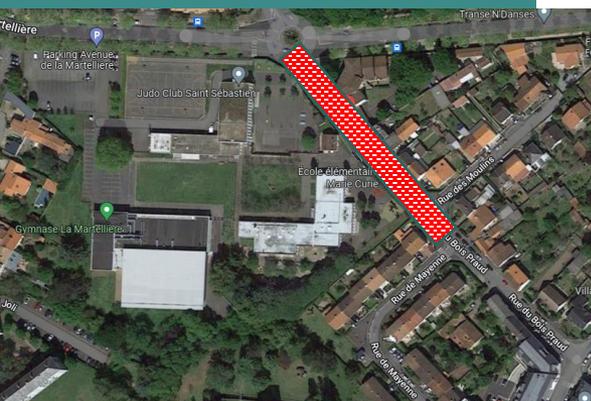
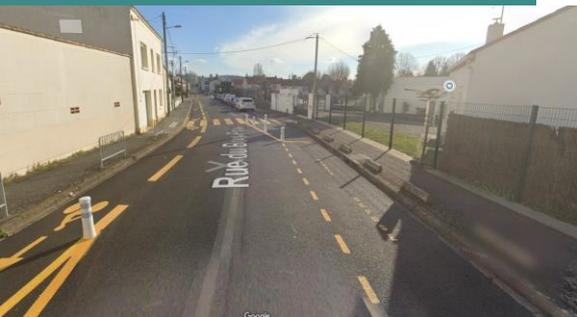
Depuis le 1^{er} septembre 2022

Objectif de l'expérimentation

- ❑ Apaiser et sécuriser les entrées et sorties d'école
- ❑ Expérimenter pour envisager les possibilités de déploiement à d'autres groupes scolaires de la ville si cela s'avère convaincant (critères d'évaluation: sentiment de sécurité et d'apaisement, accessibilité de l'école, mobilisation nécessaire des agents municipaux...)
- ❑ Faire tester d'autres modalités d'accès aux groupes scolaires



Modalité de mise en œuvre



- ❑ La rue **du bois Praud** devient piétonne :
le lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8 h 25 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 16 h 45,
et le mercredi de 8 h 25 à 8 h 45 et de 11h45 à 12h.
- ❑ Pendant ce laps de temps, les voitures ne peuvent plus emprunter cette rue. À l'exception des riverains, des personnes à mobilité réduite et des véhicules d'urgence, aucun autre véhicule ne pourra accéder à la rue pendant ces horaires.
- ❑ L'entrée est fermée par une barrière. Le concierge de l'école et/ou la police municipale sont présents pour s'assurer du bon fonctionnement.
- ❑ L'expérimentation débute le 7 novembre 2022. Un premier bilan sera fait courant d'année scolaire avec la participation de l'ensemble des parties prenantes (enseignants, parents, riverains,...).

Communication

- Information par mail / flyers dans les cartables et boites aux lettres des riverain
octobre 2022
- Réunion publique
lundi 17 octobre 2022
- Retour sur l'évaluation de l'expérimentation et ajustements si nécessaire
courant année scolaire 2022-2023
- Fin de l'expérimentation et arbitrage sur les suites du projet
fin d'année scolaire 2022-2023



Merci de votre attention

Temps d'échange collectif